

AFFAIRE N° 1

ADJOINTS

ELECTION du PREMIER ADJOINT et éventuellement des autres

ELECTION du PREMIER ADJOINT :

Candidats:

MM. GUINOT Alix  
LAPIERRE Henri

M. SALEZ Léonce déclare s'abstenir de prendre part au vote.

Survient après le vote, mais avant le dépouillement, M. DUPUIS, Conseiller.

Mme AMELIN. - Le groupe Communiste <sup>et</sup> Progressiste s'oppose au vote de Monsieur DUPUIS.

Le MAIRE. - Je puis d'autant plus vous donner satisfaction sur ce point que je demeure convaincu que le candidat du groupe majoritaire sera élu. Vous avez perdu, ma collègue, l'occasion d'un geste élégant.

Le dépouillement a donné les résultats suivants:

Nombre de votants .....	29
Suffrages exprimés .....	29
Majorité absolue .....	15

Ont obtenu:

M. GUINOT Alix ..... 16 voix  
M. LAPIERRE Henri .. 13 voix

M. GUINOT Alix ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé élu:

PREMIER ADJOINT

Monsieur GUINOT Alix déclare accepter les fonctions de Premier Adjoint et se démettre de celles de Deuxième qu'il assume.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT :

Candidats:

M. VELOUPOULLE Antoine

Mme AMELIN Raoul.

De nouveau M. SALEZ déclare ne pas prendre part au vote.  
Le dépouillement a donné les résultats suivants:

Nombre de votants .....	30
Suffrages exprimés .....	30
Majorité absolue .....	16

Ont obtenu:

M. VELOUPOULLE Antoine 17 voix

Mme AMELIN Raoul ..... 13 voix

Monsieur VELOUPOULLE Antoine ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé élu:

DEUXIEME ADJOINT.

Monsieur VELOUPOULLE Antoine déclare accepter les fonctions de Deuxième Adjoint et se démettre de celles de Troisième qu'il assume.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT :

Candidats:

M. MESNIER Georges

Mme LEGER Bernadette.

A la demande du Maire Monsieur SALEZ déclare encore s'abstenir de prendre part au vote.

Le dépouillement a donné les résultats suivants:

Nombre de votants .....	30
Suffrages exprimés .....	30
Majorité absolue .....	16

Ont obtenu:

M. MESNIER Georges ... 17 voix

Mme LEGER Stéphane ... 13 voix.

Monsieur MESNIER Georges ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé élu:

TROISIEME ADJOINT.

Monsieur MESNIER Georges déclare accepter les fonctions de Troisième Adjoint et se démettre de celle de Quatrième qu'il assume.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT :

Candidats:

Melle LAURET Solange

M. DIEUDONNE Gaston.

Sur une nouvelle demande du Maire M. SALEZ déclarant son  
vouloir prendre part au vote.

Le dépouillement a donné les résultats suivants:

Nombre de votants .....	30
Suffrages exprimés .....	30
Majorité absolue .....	16

Ont obtenu:

Melle LAURET Solange.. 16 voix

M. DIEUDONNE Gaston... 13 voix

M. BOYER Jean Marc ... 1 voix

Mademoiselle LAURET Solange ayant obtenu la majorité abso-  
lue des suffrages est proclamée élue:

QUATRIEME ADJOINT.